

# BULLETTIN MUNICIPAL DE WOTTON

## *L'ÉCHO*

Parution du 29 juin 2011

## SÉANCE DU MOIS DE JUIN 2011

- Le Conseil autorise le paiement des comptes de mai, au montant total de 111 501,32 \$;
- Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport informe la Municipalité que le ministère autorise le Comité des Loisirs de Wotton 2002 de procéder à la vente du Centre multifonctionnel ainsi qu'au transfert de la subvention à la Municipalité de Wotton;
- La Municipalité de Wotton accepte la soumission supplémentaire de la compagnie R.B. Inspection 1995 inc., au coût de 7 118\$, taxes non incluses, pour l'inspection TV dans le réseau d'égout sanitaire des rues Saint-Jean et Gosselin;
- Les soumissions par invitation, pour la réfection de la toiture du Centre communautaire, est confié à Construction Carl Poirier, au montant de 28 250 \$, avant taxes;
- Le contrat, pour le remplacement de la chaudière à l'huile du Centre communautaire, est confié à la compagnie Idéal Combustion. Le remplacement était pour 2 fournaies, mais le Conseil a demandé de connaître le prix pour l'installation d'une seule fournaie;
- Le conseiller Yves Gauthier est nommé représentant de la Municipalité, au sein du C.A. de la bibliothèque municipale, en remplacement de l'ex conseiller Gilles Meunier;
- Le Conseil a procédé à l'embauche les moniteurs suivants : Jessica Courtemanche, Audrey Boisvert, Sarah Gaudet et Guillaume Charland, Pour l'animation sur les terrains de jeux Été 2011;
- Dans le cadre du Pacte rural local, le Conseil a appuyé le projet présenté par la Société d'Histoire et du Patrimoine de Wotton, pour la création d'un Centre d'interprétation de la religion catholique en milieu rural;
- Une résolution d'appui est donnée à la Société de Développement de Wotton dans sa démarche auprès du Fonds agricole Canada AgriEsprit, pour l'installation de l'exposition de photographies relatant la vie de la communauté;
- Le Conseil est en accord avec le projet du Club Optimiste de Wotton et accepte que ce dernier aménage une cantine à l'intérieur du Chalet de service de façon permanente;
- Lors de la fin de semaine du Festival country qui aura lieu du 27 au 31 juillet 2011, le Conseil autorise, exceptionnellement, le stationnement des motorisés sur un côté de la rue Vilandré, à la condition que tous les autres endroits soient complets.

## OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE

- La piscine municipale est ouverte depuis le 20 juin. Le coût pour le passage à la piscine est de 2,00 \$. Vous pouvez vous procurer une passe estivale : 20\$/personne ou 60\$/familiale. Cependant, les usagers de la piscine **devront obligatoirement défrayer le coût de 2\$ du passage jusqu'à l'obtention de la passe estivale.** Cette passe n'est pas rétroactive à l'ouverture de la piscine. Les préposés à la piscine sont avisés de cette consigne.
- Voici l'horaire des bains publics durant la tenue des cours de natation. Les cours sont d'une durée de six(6) semaines. Dès que les cours seront terminés, la piscine ouvrira à compter de 13h, à tous les jours. La fermeture de la piscine est prévue pour **le vendredi 2 septembre 2011.**
  - **Lundi au jeudi** de 15h à 16h30 et de 18h à 20h
  - **Vendredi** de 13h à 17h00 et de 18h à 20h
  - **Samedi** de 13h à 17h et de 18h à 20h
  - **Dimanche** de 13h à 17h



## CONGÉ FÉRIÉ- FÊTE DU CANADA

- Prenez note que les services municipaux seront fermés **vendredi le 1<sup>er</sup> juillet** : « Fête du Canada ».

## FEUX D'ARTIFICE

- Selon l'article 74 du Règlement numéro 03-93, Règlement général de la Municipalité, « Le fait de faire ou permettre qu'il soit fait **usage de pétards et de feux d'artifice et d'allumer des feux d'artifice et de plein air, constitue une nuisance et est prohibé.** Pour les feux d'artifice et de plein air, **une autorisation est requise.** »



## INSCRIPTION OTJ

- L'inscription pour l'OTJ a eu lieu mardi le 28 juin 2011, au Centre communautaire situé au 400, rue Mgr L'Heureux. Le coût de l'inscription :
  - 1 enfant : 35 \$
  - 2 enfants d'une même famille : 50 \$
  - Maximum familial : 65 \$
- Les paiements en argent ou par chèque, fait à l'ordre de la Municipalité de Wotton, seront acceptés. Ils doivent être datés du jour de l'inscription. Prenez note que l'inscription doit être payée avant le début des activités. La Municipalité n'effectuera aucun remboursement.
- Les activités de l'OTJ débuteront le 4 juillet et se termineront le 4 août. Les activités auront lieu du lundi au jeudi de 9h00 à 15h00.



## VACANCES ANNUELLES DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

- Si vous prévoyez effectuer des travaux à votre propriété durant le mois de juillet, demandez le plus tôt possible votre permis, car l'inspecteur en bâtiment qui procède à l'émission des permis, sera en vacances du 15 juillet au 5 août. Il est préférable de prendre rendez-vous en appelant au bureau municipal au 819-828-2112. L'inspecteur en bâtiment est au bureau de 9h à 12h à tous les jeudis.

## 2<sup>e</sup> ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DE LA MUNICIPALITÉ

- La 2<sup>e</sup> Édition du Tournoi de golf de la Municipalité a eu lieu le 21 mai dernier. Les profits de cette 2<sup>e</sup> Édition sont de 2 968,92\$. 92 golfeurs ont participé à cette 2<sup>e</sup> édition et environ 150 personnes ont participé au souper et à la soirée. Le Conseil décidera ultérieurement des améliorations qu'il veut faire avec le montant des profits.
- Les gagnants du tirage :



- 1<sup>er</sup> prix (500\$ en argent) : Jocelyn Dion (Wotton)
- 2<sup>e</sup> prix (200\$ en argent) : Julie Latulippe
- 3<sup>e</sup> prix (200\$ en argent) : Gabriel Blier
- 4<sup>e</sup> prix (100\$ en argent) : Francine Roger (Wotton)

## 3<sup>e</sup> VERSEMENT TAXES 2011

- Le 4 juillet prochain viendra à échéance le 3<sup>e</sup> versement des taxes municipales. Prendre note que si vous effectuez votre paiement à votre institution financière soit par guichet, par Internet ou au comptoir, vous devez fournir votre numéro de client et non pas votre numéro de matricule.

## RÈGLEMENT INTERDISANT L'ÉPANDAGE DE DÉJECTION ANIMALES, DE BOUES OU DE RÉSIDUS PROVENANT D'UNE FABRIQUE DE PÂTES ET PAPIER PENDANT CERTAINS JOURS DE L'ÉTÉ 2011

- La Municipalité de Wotton interdit l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papier durant les jours suivants :  
Les 3, 4, 5 juin et les 29, 30, 31 juillet et 27 et 28 août 2011.
- Toute personne qui procède à un épandage non autorisé ou toute personne qui, de quelque manière que ce soit, influence ou incite quelqu'un à procéder à un épandage non autorisé commet une infraction et est passible d'une amende maximale de 1 000\$ pour une première infraction, pour une personne physique et de 2 000\$ pour une personne morale.

## APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 129-11 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

- Le 14 juin dernier a eu lieu la tenue du Registre sur la Procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro 129-11. À la fermeture du registre, aucune personne ne s'est présentée pour signer ledit registre. Le Règlement numéro 129-11 est par le fait même, approuvé par les personnes habiles à voter. Avant d'entrer en vigueur, le Règlement doit recevoir l'approbation du Ministre des Affaires municipales et des Régions. Par la suite, la Municipalité procédera aux soumissions publiques pour le financement. Le tout devrait être complété d'ici la fin août ou au début de septembre.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- **Heure du conte** : L'Heure du conte aura lieu à compter du 5 juillet et ce, durant tout les mardis du mois de juillet, de 16h15 à 17h15, pour les enfants de 3 à 7 ans. Il y aura relâche au mois d'août.
- **Activités du Club de lecture d'été** : Pour les 5-12 ans. Du 27 juin au 19 août 2011. Inscription à la bibliothèque si ce n'est pas déjà fait. Des activités seront organisées en collaboration avec l'OTJ et le service de garde. Concours, jeux, tirages, lecture seront au rendez-vous pour l'été 2011 avec comme thème « Splouff! Je me mouille ».

## RÉSIDENTS ET RÉSIDENTES EN BORDURE DE COURS D'EAU ET DE LAC

- Dans le cadre du projet de sensibilisation à la bande riveraine auquel la Municipalité de Wotton participe, nous souhaitons vous aviser qu'une ressource est à la disposition des résidentes et résidents en bordure de cours d'eau et de lac pour répondre à vos questions sur les bandes riveraines.
- Gabriel Landry, chargé de projet – Bandes riveraines, est en mesure de vous conseiller sur les méthodes de plantation, les végétaux à y implanter et peut même élaborer avec vous un plan d'aménagement de votre bande riveraine.
- Il pourra aussi vous conseiller sur les mesures de gestion de l'eau de ruissellement sur votre terrain. Il est fort probable que Gabriel vous contacte pour une visite, mais vous pouvez aussi le rejoindre en tout temps par courriel : [gabriel.landry@copernicinfo.qc.ca](mailto:gabriel.landry@copernicinfo.qc.ca) ou par téléphone au 819-353-212 poste 22.
- Vous pouvez également voir le répertoire des végétaux recommandés pour la Végétation des bandes riveraines du Québec, en consultant un des sites suivants : [www.fihoq.qc.ca](http://www.fihoq.qc.ca) ou [www.aqpp.org](http://www.aqpp.org). Cette liste de végétaux recommandés comprend des espèces indigènes, certains de leurs cultivars ainsi que des espèces naturalisées adaptées aux rives. Elle vous guidera dans le choix de « La bonne plante pour le bon endroit ».

## IDENTIFICATION DE LA « BERCE DU CAUCASE »

- La Berce du Caucase est une plante envahissante qui peut être dangereuse pour la santé humaine. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact avec la sève, combiné à l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures. Cette plante ressemble à la Berce laineuse. Certaines mesures de protection individuelle s'imposent. Si vous croyez avoir été en contact avec la Berce du Caucase ou si vous désirez plus d'informations sur les mesures à prendre en cas de brûlures, communiquez avec le service **Info-Santé au 8-1-1**.
- Pour signaler la présence de la plante, communiquez avec la Municipalité ou avec la Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, au numéro suivant : 1-800-561-1616.



## ARROSER TOUT EN ÉCONOMISANT L'EAU POTABLE, C'EST POSSIBLE!

- La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, partenaire de la Corporation des Fleurons du Québec, est heureuse d'annoncer la mise en ligne du tout nouveau site [www.arrosageeteconomiedeau.org](http://www.arrosageeteconomiedeau.org).
- Les jardiniers amateurs découvriront sur le site : les stratégies d'arrosage qui permettent d'économiser l'eau potable, les techniques de récupération de l'eau de toiture par le biais de baril de pluie, la pratique de l'arrosage qui, en faisant croître les plantes et en les maintenant en bonne santé, permet d'en maximiser tous les bienfaits, les nombreux bienfaits qu'apportent les plantes à l'environnement, notamment en termes de santé publiques (lutte aux îlots de chaleur).

## BUREAU MUNICIPAL

- Prenez avis que je serai absente du bureau municipal du **15 juillet au 6 septembre 2011**. Puisque notre secrétaire Isabelle nous quittera au même moment, nous sommes à la recherche d'une Directrice générale par intérim qui assurera le suivi des dossiers durant mon absence.
- Permettez-moi, au nom des membres du Conseil, des employés, des citoyens de la Municipalité et en mon nom personnel, de remercier Isabelle pour le travail qu'elle a effectué avec nous durant ces 6 dernières années. Merci pour ton excellent travail et je te souhaite la meilleure des chances dans tes nouveaux projets. Merci Isabelle pour ta collaboration et la confiance que tu m'as témoignée.  
Carole Vaillancourt  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière.